

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 19 JUIN 2025**

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

**Date de Convocation :** 13 Juin 2025

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33 **Présents :** 23

**Etaient présents :** MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

**Ont donné pouvoir :** Monsieur AUDIN (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Madame CARTA (*pouvoir à Madame DENIS*), Monsieur CYBURSKI (*pouvoir à Monsieur BELLEGUEULE*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Monsieur BIREMBAUT*), Monsieur SANCHEZ (*pouvoir à Madame THOMAS*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame ATTEN*).

**Absente excusée :** Madame DANDOIS.

**Absent :** Monsieur FEDDAL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur THERY.

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – COMPTE RENDU.****EXPOSE DU RAPPORTEUR**

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal, j'ai pris les décisions suivantes :

**28 Mars 2025 – N° 2025-35/CP** (*Commande Publique*)

Le marché de fourniture de blouses scolaires pour deux écoles maternelles de Denain est déclaré infructueux pour motif d'absence d'offre.

En application de l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique, en raison de l'infructuosité de la procédure, la collectivité passera un marché sans publicité ni mise en concurrence afin de répondre à son besoin pour la fourniture de blouses scolaires.

**31 Mars 2025 – N° 2025-36/URB** (*Urbanisme*)

Etablissement d'un bail précaire avec Madame MESSORI Carmen pour le terrain situé rue Emile Zola, cadastré BH n°s 801 et 1366, pour une occupation de 48 m<sup>2</sup>, dans le but de transférer son activité de friterie exercée sur la Place Wilson suite aux travaux initiés par la Ville.

Le bail précaire est conclu à titre précaire et révoquant à compter de la signature de la convention pour une durée d'un an à titre payant. Le montant du loyer mensuel s'élève à **DEUX CENT SOIXANTE HUIT EUROS QUATRE VINGT CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (268,80 € TTC)**. Ce tarif s'aligne sur le tarif pratiqué pour l'occupation des friteries dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire. Elle pourra être renouvelée pour une nouvelle période de 1 an sans dépasser 36 mois renouvellement compris.

.../...

**31 Mars 2025 – N° 2025-037/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour le suivi de l'hygiène et de la qualité de la cuisine centrale avec la société EUROFINS HYGIENE ALIMENTAIRE située à NANTES (44300).

Le montant total annuel des prestations du marché s'élève à 2 716,40 € HT soit **3 259,68 € TTC**.

Le contrat prend effet à compter du 24 avril 2025 pour une période d'un an. Il sera renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour des périodes de même durée.

**1<sup>er</sup> Avril 2025 – N° 2025-038/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition du devis n° 089010 de la société NOREADE située à LE QUESNOY (59530) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution d'eau potable du miroir d'eau et de la faille de brume de la place du centre-ville, sis au 118 rue de Villars.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 1 371,71 € HT soit **1 646,05 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**1<sup>er</sup> Avril 2025 – N° 2025-039/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché de vérifications et maintenances des équipements frigorifiques avec la société S.A.S. COFRINO située à LAMBERSART (59832).

Le montant de la consultation est compris entre un minimum de 4 000 € HT et un maximum de 30 000 € HT.

Le marché prend effet à compter de sa notification et expirera jusqu'au 27 novembre 2025.

**2 Avril 2025 – N° 2025-040/Culturel**

Signature d'une convention de partenariat avec la société « OSMOZ PRODUCTIONS » située à VALENCIENNES (59300) représentée par son gérant Monsieur Charles CATTART pour le tournage d'un clip vidéo : « *Tribute Calogero : Un jour parfait* », le Mardi 22 Avril 2025 au théâtre de Denain.

**4 Avril 2025 – N° 2025-041/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition 35852161 de la société GRDF située à EVREUX (27039) afin de réaliser la suppression d'un ancien compteur gaz naturel au 2 rue Edouard Vaillant. Cette suppression permettra l'installation d'un portail d'accès à la futur box médicale au Centre Hospitalier.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 1 395,65 € HT soit **1 674,78 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**10 Avril 2025 – N° 2025-042/COI** (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition RA222GCA9PN2RP01 de la société ENEDIS située à PUTEAUX (92800) afin de réaliser le raccordement électrique de la place de centre-ville. Au terme des phases d'étude du projet de requalification de la place de centre-ville, l'alimentation électrique des aménagements de la place de centre-ville devait être réalisée sur le coffret proche du théâtre. Suite à des ajustements sur les équipements installés durant la phase chantier, la puissance électrique nécessaire pour alimenter l'ensemble des installations de fontainerie, de signalisation lumineuse tricolore et de bornes foraines, dépassent les capacités de puissance électrique du coffret existant. En conséquence, il est décidé d'augmenter la puissance du coffret électrique de la place de centre-ville (*passage en C4 – tarif jaune*), ce qui nécessite des travaux d'extension et de raccordement au réseau électrique.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 15 559,27 € HT soit **18 671,12 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**10 Avril 2025 – N° 2025-043/CP** (Commande Publique)

Classement sans suite du marché pour l'achat de cartes cadeaux d'une valeur de 25 € chacune destinées au personnel municipal à l'occasion de la fête des mères 2025 est classé sans suite. En application de l'article R.2185-1 du Code de la commande publique mentionné à l'article 3.7 du règlement de consultation du présent marché « *le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure* ».

Vu le montant de la procédure et en application de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique le pouvoir adjudicateur passera un contrat de gré à gré avec le titulaire qui devait être retenu initialement à savoir la société MISSION UP COOP.

*Article R.2122-8 du Code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ou pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 € HT et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R.2123-1. L'acheteur veille à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contacter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin ».*

**10 Avril 2025 – N° 2025-044/COI** (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature des trois devis n° 25DE0008, 25DE0010, 25DE0013 de la société ADEX Immobilier située à WALLERS (59135) afin de réaliser les diagnostics amiantes et plombs dans le cadre de la programmation de démolition 2025 :

- Réalisation de deux prélèvements amiante complémentaires suite à la découverte d'amiante non répertoriée lors de la démolition du 7 rue Jules Mousseron ;
- Réalisation du diagnostic amiante et analyse de prélèvements de 13 logements dans le cadre de la rénovation urbaine de l'îlot C11 en vue de la création d'une placette et la requalification des espaces publics ;
- Réalisation du diagnostic amiante et analyse de prélèvement d'un ensemble d'anciens bâtiments à l'arrière du 38 rue Lazare Bernard (*ancienne brasserie*) dans le cadre de la rénovation de l'îlot George Sand.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de **6 470 € HT/TTC** pour la réalisation des diagnostics. Un second bon de commande sera émis pour un maximum de commande **15 000 € HT/TTC** afin de réaliser l'analyse des prélèvements en laboratoire.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues aux devis et aux accords d'analyse d'échantillons.

**16 Avril 2025 – N° 2025-045/CP** (Commande Publique)

Signature d'un marché de fourniture de blouses scolaires pour deux écoles maternelles de Denain avec la société JULIE et FLORIAN NEWCO située à GONDECOURT (59147).

Le montant de la procédure est compris entre un minimum annuel de **5 000 € HT** et maximum annuel de **15 000 € HT**.

Le marché prend effet à compter de sa notification et expirera jusqu'au 31 juillet 2026 (*durée correspondant à l'expérimentation gouvernementale*).

**17 Avril 2025 – N° 2025-046/COI** (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition n° 00002365 de la société COQUART située à SOMAIN (59490) afin de réaliser des travaux de forage dirigé rue du Moulin. Ce forage doit permettre de réaliser le raccordement au réseau électrique de la place de centre-ville, en connecter le nouveau coffret au transformateur située sur le parking de la Mairie sans avoir à ouvrir une tranchée dans la rue du Moulin.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 6 950,00 € HT soit **8 340,00 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**22 Avril 2025 – N° 2025-048/AP** (Arts Plastiques)

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'organisation de la manifestation ci-dessous :

- le Samedi 24 Mai 2025 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 : Fête de l'Estampe « *Exposition + ateliers ouverts au public* », proposée par Madame MAZUR, à l'école d'arts plastiques située à DENAIN (59220).

Entrée : **gratuite**.

**22 Avril 2025 – N° 2025-049/AP** (Arts Plastiques)

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'organisation de la manifestation ci-dessous :

- Du Samedi 7 au Samedi 21 Juin 2025 : Exposition des travaux d'élèves proposée par Madame MAZUR, à l'école d'arts plastiques située à DENAIN (59220), visible le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00, le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermé le lundi, vendredi et dimanche.

Entrée : **gratuite**.

**23 Avril 2025 – N° 2025-050/PFLC** (*Pôle Famille Loisirs Culture*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *HELENIAK* », représenté par Monsieur DURIEZ, situé à LIEVIN (62800) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 11 Mai 2025.

Le coût global de ce contrat s'élève à 740 € HT.

**24 Avril 2025 – N° 2025-051/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature des propositions RA222CUFVR102B01 et RA222CUFZGHA0G01 de la société ENEDIS située à PUTEAUX (92800) afin de renforcer les lignes électriques nécessaires à l'installation de fours pour la restauration dans les écoles Michelet et Victor Hugo. Ces équipements consomment une puissance électrique plus importante nécessitant les remplacements des compteurs (*passage en tarif jaune C4*).

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 7 321,32 € HT soit **8 785,58 € TTC**, décomposé comme suit :

- 4 301,40 € HT soit **5 161,68 € TTC** pour l'école Michelet,
- 3 019,92 € HT soit **3 623,90 € TTC** pour l'école Victor Hugo.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**28 Avril 2025 – N° 2025-053/Événementiel**

Signature d'un contrat avec PASCAL SONORISATION situé à ROEULX (59172), qui propose d'animer deux soirées dans le cadre de Denain-Plage, le Vendredi 25 Juillet 2025 et le Vendredi 8 Août 2025, au Parc Zola.

Le coût global du contrat s'élève à 1 500,00 € TTC.

**29 Avril 2025 – N° 2025-055/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition de devis n° 089389 de la société NOREADE située à LE QUESNOY (59530) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution d'eau potable au 60 rue Lazare Bernard.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 1 371,71 € HT soit **1 646,05 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**30 Avril 2025 – N° 2025-056/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché pour l'achat d'une machine balayeuse ramasseuse électrique ultra compacte Itala 135 avec la société BUCHER MUNICIPAL SAS située à SENLIS (60300).

Le montant de l'achat du marché s'élève à 22 500 € HT soit **27 000 € TTC**.

Le marché prend effet à compter de sa notification et, jusqu'à expiration du délai de garantie.

**2 Mai 2025 – N° 2025-057/SPM** (*Secrétariat Particulier du Maire*)

Signature d'une convention d'occupation temporaire avec mise à disposition d'un emplacement, lors de l'événement « *Fêtons les 80 ans de la Paix* », le samedi 17 Mai 2025 de 15h00 à 21h00, à savoir : Place de la Liberté à Denain, avec les commerçants suivants :

- Madame SYNAVE, gérante de « *Lety Frites* »,
- Monsieur CIANCIOLO, gérant de « *Glaces Enzo* ».

Chaque prestataire devra proposer à la vente des frites-snacks ou glaces à des prix accessibles avec une prestation adaptée à un service sur place en extérieur. Il devra être en capacité à servir un large public attendu à l'événement.

**6 Mai 2025 – N° 2025-058/DGS** (*Direction Générale des Services*)

Signature d'une convention avec le SDIS59 pour la mise à disposition gratuite de l'Hôtel de Ville, le 15 Mai 2025 de 8h00 à 12h00, en vue de la réalisation d'un exercice incendie.

**6 Mai 2025 – N° 2025-059/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition du 02/04/2025 de la société LOGIROAD située à LA CHEVROLIERE (44118) afin de réaliser un audit de l'état des voiries et sa projection sur une plateforme de cartographie qui constitue un outil permettant d'améliorer la planification pluriannuelle d'investissement et d'entretien des voiries.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 13 579,40 € HT soit **16 295,28 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**7 Mai 2025 – N° 2025-61/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature d'un marché n° 25/012 de travaux « déconstruction, démolition, désamiantage et de déplombage de 8 habitations – Impasse Moura à Denain » avec la société LORBAN ET CIE située à LA LONGUEVILLE (59570).

Le marché sera conclu pour un montant de 55 892,72 € HT soit **67 071,26 € TTC**.

Le marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire et prendra fin au terme de la garantie de parfait achèvement.

**14 Mai 2025 – N° 2025-062/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature d'une modification de marché n° 1 concernant le marché n° 24/087 « *Rénovation thermique des écoles Diderot et Voltaire – Dépose et pose de portes à isolation thermique renforcée* » avec la société MENUISERIE VAL DE SAMBRE.

Cette modification a pour objet la fourniture et la pose de nouveau canons sous organigramme.

Le montant de cette modification de marché s'élève à 2 951,60 € HT soit **3 541,92 € TTC**.

Le pourcentage d'écart total introduit par cette modification est de + 3,6 %.

Cette modification de marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

**16 Mai 2025 – N° 2025-063/URB** (*Urbanisme*)

Signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'une partie de l'immeuble situé 120bis rue de Villars, cadastré BH n° 1399 (*immeuble dit ORANGE*) avec le SDIS59, dans le cadre d'un stage, le mardi 20 mai 2025 de 13h00 à 17h00 et le mercredi 21 mai 2025 de 8h00 à 12h00.

**20 Mai 2025 – N° 2025-067/CP** (*Commande Publique*)

Signature d'un marché fourniture de pain avec la société MENISSEZ SAS située à FEIGNIES (59570) pour les collations matinales dans les écoles de Denain.

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : **5 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **15 000 € HT**

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée initiale d'un an, reconductible deux fois par reconduction tacite, sans que sa durée totale ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

**22 Mai 2025 – N° 2025-068/PFLC** (*Pôle Famille Loisirs Culture*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *Ben Music* » situé à HERSEAUX (B-7712) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 8 Juin 2025.

Le coût global de ce contrat s'élève à 450 € HT.

**30 Mai 2025 – N° 2025-069/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition 2154866601 de la société ENEDIS située à PUTEAUX (92800) afin de réaliser le raccordement électrique d'une borne escamotable, impasse de l'Enclos, afin d'assurer la sécurisation de l'école Zola.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 1 382,40 € HT soit **1 658,88 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**30 Mai 2025 – N° 2025-070/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition 00009286 du Groupe Moniteur, service BATIPRIX situé à GENTILLY (94250) pour l'acquisition d'une licence au logiciel de chiffrage et gestion de marché BATIPRIX (achat de licence). Ce logiciel permet de réaliser des chiffrages et estimation du coût de travaux en se fondant sur une base nationale du coût des travaux et propose un module d'assistance à la rédaction de cahier des charges techniques.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 1 500,00 € HT soit **1 800,00 € TTC**.

**30 Mai 2025 – N° 2025-071/COI** (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature des propositions du 16 Mai 2025 de la Société SJF Electronic située à CAMBRAI (59400) pour des travaux de fourniture & pose d'un système de sonorisation et de projection vidéo à l'église Saint-Martin.



Un bon de commande sera émis pour un montant total de 10 903,13 € HT soit **13 083,76 € TTC** :

- 2 680,62 € HT soit **3 216,75 € TTC** pour l'achat de deux écrans multimédia,
- 8 222,51 € HT soit **9 867,01 € TTC** pour l'achat d'une sonorisation.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**30 Mai 2025 – N° 2025-072/COI** (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition du devis n° D2501-0085 de la société AMBISMART située à ROUBAIX (59100) afin de réaliser des travaux complémentaires pour la refonte du réseau du Centre Aquatique NaturéO de Denain.

Un premier bon de commande pour des travaux complémentaires de câblage sur switch réseau informatique du Centre Aquatique (*amélioration du réseau WIFI*) sera émis pour un montant total de 1 200,00 € HT soit **1 440,00 € TTC**.

Un second bon de commande pour l'intervention sur les systèmes de télégestion de traitement d'eau et d'air et des casiers sera émis pour un montant total de 3 400 € HT soit **4 080 € TTC**.

Les prestations s'exécuteront dans les conditions prévues au devis.

**2 Juin 2025 – N° 2025-073/SPM** (Secrétariat Particulier du Maire)

Signature d'une convention d'occupation temporaire avec mise à disposition d'un emplacement lors de l'événement « *Fête de la Musique* », le Vendredi 20 Juin 2025 de 18h00 à 23h00, à savoir : Théâtre de Verdure – Parc Zola, avec les commerçants ambulants/associations suivants :

- Monsieur CIANCIOLO, gérant de « *Glaces Enzo* »,
- Monsieur GODBILLE, gérant de « *La Ch'tite Cave* »,
- Madame HENNEVIN Kelly, gérante de « *Chez Kelly et Sulli* »,
- Monsieur IDRICI, représentant de l'association « *Entre les générations* ».

Chaque prestataire devra proposer à la vente de la petite restauration, boissons ou glaces à des prix accessibles avec une prestation adaptée à un service sur place en extérieur. Il devra être en capacité à servir un large public attendu à l'événement.

**4 Juin 2025 – N° 2025-075/T.E.** (Transition Environnementale)

Signature du contrat n° 409123162 du 06/03/2025 avec NOREADE situé à LE QUESNOY (59530) pour l'alimentation en eau potable du Parc Zola – Pumptrack situé rue E. Zola.

Les tarifs applicables pour la fourniture sont fixés comme suit :

REDEVANCES	BASE DU TARIF	PRIX UNITAIRE HT	TAUX TVA	PRIX UNITAIRE TTC
Abonnement mensuel (Noréade Eau) (sur la base d'un compteur de diamètre 15)	Mensuelle	3.100	5.5 %	3.27
Consommation au-delà de 80 m <sup>3</sup> (Noréade Eau)	M3	2.4600	5.5 %	2.60
Consommation (Noréade Eau)	M3	1.6970	5.5 %	1.79
Part fixe assainissement (SUEZ)	Mensuelle	1.7883	10.0 %	1.97
Redevance assainissement SUEZ de 0 à 20 m <sup>3</sup>	M3	0.6710	10.0 %	0.74

# DELIBERATION DU 19 JUN 2025 - FEUILLE N° 8

Envoyé en préfecture le 02/07/2025  
Reçu en préfecture le 02/07/2025  
Publié le  
ID : 059-215901729-20250619-250619DE\_DEC-DE



Redevance assainissement SUEZ de 21 à 80 m <sup>3</sup>	M3	0.8060	10.0 %	0.89
Redevance assainissement SUEZ supérieur à 80 m <sup>3</sup>	M3	1.1250	10.0 %	1.24
Redevance assainissement SIAD	M3	1.4500	10.0 %	1.60
Consommation eau potable ( <i>Agence de l'eau</i> )	M3	0.4000	5.5 %	0.42
Performance des réseaux d'eau potable ( <i>Agence de l'Eau</i> )	M3	0.0200	5.5 %	0.02
Performance des systèmes d'assainissement collectif ( <i>Agence de l'Eau</i> )	M3	0.0300	10.0 %	0.03
Prélèvement sur la ressource en eau ( <i>Agence de l'Eau</i> )	M3	0.1040	5.5 %	0.11

Les tarifs pour la fourniture sont fixés par délibération de NOREADE et feront l'objet à minima, d'une révision annuelle.

Compte tenu de l'unicité de l'offre de fourniture en eau potable, le présent contrat est souscrit pour une durée illimitée sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 3 mois.

\_\_\_\_\_  
L'Assemblée est invitée à se prononcer.  
\_\_\_\_\_

## **DECISION : ADOPTE PAR 30 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.**

***S'est abstenu : Monsieur TONNEAU.***

Le Secrétaire de séance,

S. THERY.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le.....  
et de la publication le.....